



BALADE AUTOMOBILE TOURISTIQUE

DEMANDE D'ENGAGEMENT à la Balade Automobile 2^{ème} MONGES'ALPES Samedi 06 Octobre 2018



Union Sportive de la Blanche / section Auto Passion de la Blanche

PROGRAMME

- 07h30 Accueil des participants à Selonnet
- 07h30 à 08h30 vérifications administratives et techniques et Briefing
- 09h00 départ de la première voiture, voitures suivantes toutes les minutes
- 13h00 Repas à Selonnet dans les restaurants du village
- 18h30 Arrivée à Seyne les alpes, Repas soirée musicale

VEHICULE (doit être présent à SELONNET à 08h00 au plus tard)

- Tous les véhicules anciens, sportifs ou d'exceptions sont admis.
- Le nombre d'engagés est limité à 50.

MARQUE :

ANNEE :

TYPE :

IMMATRICULATION :

CYLINDREE :

DATE DU DERNIER CONTROLE TECHNIQUE :

ASSURANCE :

N° CONTRAT :

	CONDUCTEUR	NAVIGATEUR
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
N° TELEPHONE PORTABLE		
ADRESSE MAIL		
Taille Polo : S . M . L . XL . XXL		
Numéro de permis de conduire		

ENGAGEMENTS

- 1 équipage de 2 personnes non membres du club AUTO PASSION DE LA BLANCHE : **140€**
- 1 équipage de 2 personnes dont 1 membre du club AUTO PASSION DE LA BLANCHE : **130€**
- 1 équipage de 2 personnes membres du club AUTO PASSION DE LA BLANCHE : **120€**
- Repas supplémentaire pour le Midi

Nombre : x 25 € =

TOTAL :

DATE LIMITE de réception de l'engagement le 14/09/2018

**Engagement et chèque à envoyer à Auto Passion de la Blanche chez Mr JULIEN Anthony
Saint ANTOINE 04140 SEYNE LES ALPES**

Pour être recevable, chaque demande doit être accompagnée de son règlement, Copies de la Carte Grise, du permis de conduire et assurance.

Le chèque de règlement sera encaissé le 28/09/2018

Une annulation d'engagement après le 23/09/2018 impliquera une retenue de **40€** pour les frais engagés.

Le règlement de la manifestation est consultable en ligne sur le site de l'USB Seyne → www.usbseyne.com

Je certifie que les renseignements fournis sont strictement exacts. Je renonce à tout recours envers l'USB, l'organisation ou les participants de cet évènement. Je respecte le code de la route, en particulier la législation relative à la vitesse, à l'alcool, et aux bruits. Je participe de ma propre initiative et j'adhère à l'esprit de convivialité qui animera cette manifestation. J'ai pris connaissance et j'adhère sans réserve au règlement de la ballade.

Fait à :

Le :

Le Conducteur

Le ou les Passager(s)

